Je suis
NOUVEAU SALARIÉ *étranger*

Mon entrée dans le régime agricole

Je ne suis pas

AFFILIÉ(E) À UN RÉGIME D'ASSURANCE MALADIE FRANÇAIS

Au moment de l'embauche, si je ne dispose pas d'un numéro de Sécurité sociale certifié (numéro commençant par 1 pour un homme ou 2 pour une femme), JE TRANSMETS À MON EMPLOYEUR tous les documents suivants :

Copie lisible et **non tronquée** de
MON EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE
avec filiation en langue originale
ou version plurilingue
et datée de moins d'un an sauf pour les ressortissants des pays listés ICI

Copie lisible et **non tronquée** de
MA PIÈCE D'IDENTITÉ
(carte d'identité, passeport)
en cours de validité

Copie lisible et **non tronquée** de
MON ACTE DE MARIAGE
ou de **mon livret de famille**
si je suis marié(e)

Copie lisible et **non tronquée** de
MON TITRE DE SÉJOUR
en cours de validité si je ne suis pas ressortissant de l'Union Européenne*

Copie lisible et **non tronquée** de
MON CERTIFICAT DE NATIONALITÉ
si je suis né à l'étranger hors Union Européenne* et que j'ai acquis la nationalité européenne

Mon AFFILIATION À LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA)

1

- **Pour un contrat saisonnier** (Contrat de moins de 6 mois), mes droits sociaux sont ouverts **uniquement sur demande** en contactant la MSA, ou à réception d'une feuille de soins, d'un arrêt de travail ou d'un bulletin d'hospitalisation.
- **Pour un Contrat de plus de 6 mois ou Contrat à Durée Indeterminé** (CDI) avec **un minimum de 100 heures par mois,** mes droits sont ouverts dès la première heure de travail (sous réserve de la régularité de séjour sur le territoire)

2

JE REÇOIS UN **COURRIER DE «BIENVENUE»** DE LA MSA qui m'informe de **l'ouverture de mes droits.**

Ce courrier est très important car il m'indique les démarches à réaliser
Si j'ai besoin d'un accompagnement spécifique, je sollicite un rendez-vous auprès de la MSA. Je me fais si possible accompagner d'un traducteur lors du rendez-vous si je ne parle pas bien français.

3

JE M'INSCRIS À «**MON ESPACE PRIVÉ**»
sur le site **charentes.msa.fr pour effectuer mes démarches en ligne** :

- Vérifier mes coordonnées,
- Adresser un IBAN,
- Produire une attestation de droit pour ma mutuelle santé...

+ d'infos

Si je ne peux pas m'inscrire à **MON ESPACE PRIVÉ, mon numéro de Sécurité sociale n'est probablement pas encore certifié.** Dans ce cas, je m'assure que les documents listés préalablement ont bien été transmis à mon employeur.

Je peux utiliser **GOOGLE TRANSLATE** depuis mon navigateur pour traduire le site de la MSA : charentes.msa.fr

Google Translate

*** Pays pour lesquels le titre de séjour n'est pas demandé** : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Monaco, Andorre, Saint-Marin

C'est quoi LA MSA ?

La **Mutualité Sociale Agricole (MSA)** est l'organisme qui gère la **protection sociale du monde agricole**. Implantée sur l'ensemble du territoire français, la MSA est **l'unique interlocuteur pour tous vos dossiers de protection sociale (santé, famille, retraite)**. Elle rembourse mes dépenses de santé, verse mes prestations familiales et les pensions des retraités.

La MSA assure également le **suivi de l'état de santé des salariés** au titre de la **médecine du travail** et la **prévention des risques professionnels (ssa.msa.fr)**.

En m'adressant à la MSA, je serai renseigné(e) sur mes prestations maladie, mes prestations familiales et de retraite en **un seul et même lieu**.

C'est ce que l'on appelle le "**guichet unique**".

Pour tout connaître **sur la MSA**

Je choisis LE MEILLEUR MOYEN DE CONTACTER LA MSA

PAR INTERNET :
Je consulte le site **charentes.msa.fr** et je créé **MON ESPACE PRIVÉ** pour **toutes mes démarches en ligne**. Depuis Mon Espace Privé, je peux par exemple déposer un document, consulter l'avancée de mon dossier, faire une demande de prestation ou encore envoyer un message à ma MSA.

PAR TÉLÉPHONE :
Pour une question sur mon dossier, mes droits : **05 46 97 50 50**
Pour un accompagnement dans l'utilisation des services en ligne : **03 20 900 500**

PAR RDV EN AGENCES MSA :
à partir de Mon espace privé, rubrique «Contacts et échanges» , service en ligne «Demandez un RDV»
& **DANS LES ESPACES DE PROXIMITÉ FRANCE SERVICES :**
je consulte la liste sur le site internet de la MSA, rubrique «Votre MSA», puis «Nous contacter»

Conception-réalisation : Communication MSA des Charentes/ Crédits photos : CCMSA

santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore